

Compte rendu de la séance du 30 novembre 2016

Convocations : 24/11/16

Affichage : 01/12/16

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN

Excusé : Fabrice ELOY,

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

**Le compte rendu de la séance du 13/10/16 est approuvé à l'unanimité.**

#### **Remplacement de portes**

Le Conseil Municipal décide de confier à l'entreprise Diruy le remplacement des portes de la Mairie et de la cuisine. Les devis s'élèvent respectivement à 5 106.88 et à 2518.70 euros. Le représentant de la société sera convoqué avant la commande ferme afin de régler certains détails.

#### **Convention avec l'Etat**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à Signer la convention entre l'Etat et la Commune concernant la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclaration préalables relatives à l'occupation des sols. Cette convention concerne l'année 2017.

#### **Contrat d'assurance des risques statutaires**

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa confiance au centre de gestion en lui accordant la gestion de son contrat contre les risques financiers dus aux maladies, accidents de travail ou décès de ses agents pour la période 2018 – 2021.

#### **Remboursement d'un panneau de signalisation routière**

Dans la nuit du 14 au 15 juillet une voiture immatriculée CY112VG, conduite par Fabien LECOINTE, 54, rue Roger Salengro à Saleux a endommagé un panneau de signalisation routière. Le devis de remplacement s'élève à 182.70 €. Le conducteur a refusé de remplir le formulaire d'assurance et propose de rembourser directement la Commune. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

#### **Rallye 4L Trophy**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer 200 euros à un jeune du village engagé dans le raid humanitaire 4L Trophy 2017. Cette somme sera budgétisée au compte 6574.

#### **Informations**

Travaux à la salle des fêtes : L'avis d'appel public à la concurrence paraîtra dans la presse début décembre. La date limite de réception des offres est fixée au 26 janvier à 16h.

Radiateurs de l'école : La Communauté de Communes va procéder au remplacement de ces radiateurs. L'intervention sera effectuée par la société Sellier à Saleux.

La nouvelle station d'épuration est en service. Elle recevra dès le 1<sup>er</sup> décembre les effluents des habitations de Plachy Buyon haut.